

FUITE SUR UNE CANALISATION DE TRANSPORT DE PETROLE A VAUX-LE-PENIL (SEINE-ET-MARNE)



Le 2 mars 2020, à 16h30, lors de la surveillance aérienne hebdomadaire de notre réseau de conduites pétrolières, nous avons identifié la présence d'une pelle-mécanique, près du « pont du Pet au diable », au droit de notre canalisation reliant les Entrepôts Pétroliers de Haute Seine à la raffinerie de Grandpuits. Nous avons immédiatement dépêché un surveillant de travaux qui, une fois sur site, a été averti par les services de la Mairie de Vaux-le-Pénil qu'il s'agissait d'une intervention sur un « déversement sauvage d'hydrocarbures » détecté le 29 février 2020. Des traces d'hydrocarbures ont été constatées dans le « Ru de la Noue » et sur la Seine.

Les équipes de Vermilion, en étroite collaboration avec les autorités, les pompiers, la Police de l'eau, des experts environnementaux et les services techniques de la ville, se sont immédiatement mobilisées.

Cet événement se situant près d'une de nos canalisations, nous avons déclenché notre plan de sécurité et d'intervention (PSI), interrompu immédiatement l'expédition de notre pétrole (en provenance de nos champs essonniers), isolé le tronçon concerné en fermant les vannes de sectionnement en amont et en aval, assuré le confinement des déversements au sol, bloqué les traces d'hydrocarbures par des barrages au niveau du Ru, procédé au nettoyage des sols et berges, et sécurisé la zone. Des inspections, en hélicoptère et en bateau ont également été réalisées pour visualiser l'étendue des irisations sur la Seine. Les prélèvements réalisés sur place nous avaient ensuite permis de confirmer qu'il s'agissait bien de notre produit.

Le 18 mars, nous avons localisé la zone de la fuite sur la canalisation.

Après plusieurs jours d'excavations, tout en assurant la sécurité des travailleurs dans l'espace de fouille, les investigations ont permis de repérer la zone de la fuite sur la canalisation. Une fois localisée, ladite fuite a été immédiatement étanchée.

« C'est une première étape très importante que nous avons franchie », souligne Sylvain Nothhelfer, le Directeur Général de Vermilion. « La détermination et l'analyse des causes exactes de cet incident restent à réaliser : nos investigations pour caractériser l'origine de la fuite et notre surveillance environnementale continuent, et nous restons très mobilisés et attentifs pour maintenir un haut niveau de vigilance en termes de sécurité des personnes et de respect de l'environnement ». Nous effectuerons ensuite les réparations nécessaires à la remise en service de cette canalisation dans les conditions d'exploitation requises par l'Administration.

Nous tenons régulièrement informés la Préfecture de Seine-et-Marne, les autorités de contrôle, les pompiers et les services municipaux, de l'évolution de la situation. Et nous leurs adressons tous nos remerciements pour leur investissement à nos côtés.

Un plan de dépollution et de remise en état du site est en cours de réalisation.

Vermilion tient à assurer qu'elle prendra à sa charge l'ensemble des travaux nécessaires à la dépollution, à la remise en état du chemin et des terres affectés par la fuite, et assumera les conséquences sur l'environnement et la faune s'il y a lieu, en phase avec les attentes des autorités, associations et fédérations compétentes.

L'ensemble des terres excavées sont, depuis le début de l'incident, envoyées vers un centre de traitement en Essonne. Les barrages et des camions de pompage garantissent l'intégrité du chantier. Des travaux de dépollution du sol vont être lancés en conformité avec les exigences réglementaires et préconisations du bilan environnemental et sanitaire mené par des experts indépendants qui nous accompagnent.

Les 10 cygnes dont le plumage avait été souillé ont été pris en charge par l'Association de Défense et de Sauvegarde des Cygnes (Savigny-le-Temple) pour leurs soins, nettoyage et remise en liberté.

Selon les informations en notre possession, il n'y aurait, à ce jour, aucun impact sur les poissons. Une évaluation des impacts potentiels sera réalisée par les pêcheurs et nous sera communiquée dans les mois à venir.

Vermilion renouvelle ses excuses pour les désagréments causés par cet incident.

Un dialogue régulier et transparent.

Vermilion a instauré, dès le début de l'incident, un dialogue régulier et transparent pour informer de la situation et des mesures engagées. « Nous agissons en concertation avec la Préfecture de Seine-et-Marne, les autorités de contrôle, les élus locaux et les services municipaux de Vaux-le-Pénil, et nous nous engageons à maintenir ce niveau d'information jusqu'au rétablissement complet de la situation » ajoute Sylvain Nothhelfer. Une réunion d'information se tiendra dès que l'évolution de la situation liée à la crise sanitaire actuelle nous le permettra.

Vermilion rappelle qu'elle veille au quotidien à mener ses activités de façon à ne pas compromettre la santé et la sécurité du public, de ses prestataires et salariés, et à préserver la qualité de l'environnement. La sécurité des personnes, le respect de l'environnement et la prévention des incidents font partie intégrante de notre culture d'entreprise.

Dans le cadre de notre plan de continuité de nos activités mis en place pour faire face à l'épidémie du Coronavirus, ce chantier est le seul qui a été maintenu par Vermilion en France malgré le confinement et le manque de disponibilité des entreprises. Nous nous attachons à ce que l'ensemble des personnes qui interviennent dans le cadre de cette opération majeure pour Vermilion disposent des meilleures conditions de sécurité et de santé pour le faire, dans le strict respect des dispositions gouvernementales.

Nous confirmons que nous contrôlons l'incident et que nous mettons tout en œuvre pour rétablir une situation normale.

Contact presse :

Christelle Dupouy

06 87 60 24 08

cdupouy@vermilionenergy.com

www.vermilionenergy.fr